



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISERE

Procès-verbal

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FDCI
DU 26 MARS 2022**

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Bienvenue à votre assemblée générale.

Nous discutons hier avec votre présidente pour dire que nous sommes ravis de vous voir, puisque vous restiez en distanciel depuis deux ans. Bienvenue dans cette magnifique salle du Médián à Saint-Quentin-Fallavier, pour votre Assemblée Générale. Nous saluons aussi ceux qui restent à distance, puisque nous avons choisi de mixer le présentiel et le distanciel. Nous souhaitons aussi la bienvenue à ceux qui sont à distance et qui nous regardent derrière leur écran. Sans plus tarder, je passe la parole à votre présidente et au maire de Saint-Quentin-Fallavier qui vont lancer cette Assemblée Générale.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Bonjour à tous.

Bonjour monsieur le Maire, merci de nous accueillir dans votre commune et surtout dans cette belle salle du Médián. J'en profite pour remercier aussi monsieur Roland VACHER, le président de l'ACCA, qui a été l'intermédiaire entre la mairie et la fédération pour l'organisation de cet événement. Je vais m'arrêter là, pour vous laisser nous parler de votre commune.

Orateur : M. Michel BACCONIER – Maire de Saint-Quentin-Fallavier

Nous avons une commune qui est semi-urbaine, et même désormais urbaine avec mille hectares en zone industrielle, soit la moitié de la commune. Nous ne sommes pas un terrain idéal pour la chasse, en quelque sorte. Une adaptation est donc nécessaire. Il est vrai que nous connaissons d'importantes contraintes liées aux infrastructures routières et ferroviaires, ce qui n'est pas simple.

Le contexte global de la chasse, je pense notamment à l'accident dramatique survenu dans le Cantal, donne de sérieux arguments aux anti-chasse. Aujourd'hui, l'enjeu de la réunion est d'étudier la façon dont les choses peuvent évoluer et comment nous pouvons pérenniser la chasse.

Je suis chasseur, mais un chasseur amateur puisque je n'ai pas tiré un coup de fusil, cette saison. Je chasse depuis l'âge de 16 ans, ce qui doit représenter environ 64 permis, ce qui ne me rajeunit pas. Comparée à la chasse que j'ai connue sur la commune, celle d'aujourd'hui semble venue d'une autre planète.

L'enjeu, pour les fédérations et leurs présidents, est de trouver des compromis pour pouvoir pérenniser la chasse. Ce dont nous entendons fortement parler, c'est d'une limitation de l'activité, et particulièrement de la suppression de la chasse le dimanche et le jeudi lorsqu'il n'y a pas d'école, ce qui est relativement compliqué. Aujourd'hui, l'enjeu est de pérenniser la chasse. Lorsque j'ai débuté, nous partions à la chasse, le fusil à l'épaule dès que nous quittions la maison, et voilà, nous étions partis. À l'époque, nous ne croisions pas de jogger ni de Vététiste. Nous ne nous posions pas de question. Aujourd'hui, il faut composer avec tout le monde, parce que tout le monde a le droit d'accéder à la nature. Lorsque nous chassons, avant de lâcher un coup de fusil, nous devons bien observer l'endroit vers lequel il peut atterrir. Nous devons savoir si quelqu'un ne se trouve pas derrière la haie. C'est très dangereux, et particulièrement lors des battues. C'est là qu'arrivent les accidents. Lors des battues, les chasseurs sont davantage stressés et lâchent parfois des coups de fusil un peu facilement. Aujourd'hui, il existe des carabines puissantes et très dangereuses. Une carabine de chasse est désormais mortelle à plus de 3 kilomètres. Lorsqu'on tient une arme comme celle-là entre les mains, il faut faire très attention. La sécurité est aussi un élément primordial, si nous voulons que la chasse soit pérenne.

Le rôle des chasseurs est important pour la régularisation de la faune et pour l'entretien des chemins forestiers. Les chasseurs mènent un travail méconnu. Ils sont vraiment utiles et ne sont pas les prédateurs que certains dénoncent. Bienvenue à Saint-Quentin-Fallavier, je suis très heureux de vous accueillir. Je souhaite que cette réunion de travail soit bénéfique et positive pour votre fédération.

Merci, madame la Présidente, de venir chez nous, c'est un plaisir de vous accueillir. Le président de l'ACCA a su plaider la cause de la fédération. C'est avec plaisir que nous mettons cette salle à votre disposition. Je vous souhaite un bon travail ce matin. Je devrai partir plus tard, car du travail m'attend en mairie.

Bonne assemblée, encore une fois.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Merci monsieur le Maire.

Nous avons plusieurs maires sur le plateau : l'un doit retourner dans sa mairie, un autre doit célébrer un mariage. Nous les remercions bien pour leur présence.

Monsieur le Maire a soulevé des problèmes importants, notamment la sécurité. Je le rassure : en Isère, nous disposons d'un système de formation. Nos chasseurs, je peux vous l'assurer, ne sont pas des délinquants. Ils tirent des coups de fusil et de carabine très intelligemment. Nous les formons pour cela. Un important travail est réalisé dans la France entière et principalement dans notre département. Je remercie d'ailleurs tous les chasseurs car il y a très peu d'accidents dans notre département. Il n'y a pas eu d'accident mortel depuis plusieurs années. Ce sont des

pratiquants responsables et conscients de ce qu'ils tiennent en main.
J'ai ajouté quelques mots, Michel, j'espère qu'on ne m'en voudra pas.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

C'est parfait, merci madame la Présidente, merci monsieur le Maire.

Le ton est donné, les travaux sont lancés et nous enchaînons avec l'ordre du jour de votre Assemblée Générale.

L'ordre du jour est en trois parties. La première sera tournée vers l'extérieur avec plusieurs interventions politiques. La deuxième est la partie statutaire. Vous le verrez, nous changerons la disposition du cadre. La troisième partie, souhaitée par la fédération, est plus festive et moins statutaire.

Je vous laisse parcourir l'ordre du jour que vous avez sous les yeux. Avant de passer la main, pour le rapport moral, je voudrais rebondir sur ce qu'a dit monsieur le Maire au sujet des enjeux qui seront soulevés aujourd'hui. J'ai lu attentivement l'Info Chasse que vous recevez régulièrement, j'en ai retenu une phrase. J'ai envie de la partager avec vous car elle me semble fondamentale pour expliquer votre présence et votre importance. Cette phrase est : « *Le jour où les chasseurs ne seront plus là pour faire ce qui est normal, on s'apercevra qu'ils étaient importants. Fiers d'être chasseurs et fiers de ce que l'on fait dans nos territoires, c'est ça qui est normal.* »

Madame la Présidente, je vous invite à rejoindre le pupitre pour votre rapport moral.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Chers amis chasseresses et chasseurs.

Tout d'abord, je vous remercie d'être venus à Saint-Quentin-Fallavier et de nous accompagner dans cet événement annuel et statutaire. Je salue également ceux qui nous suivent en visioconférence et, plus tard, en replay. Comme vous le voyez, la modernité est en marche, y compris dans le monde de la chasse.

Parmi les personnalités annoncées, je dois excuser monsieur Philippe MEUNIER, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et monsieur Gérard AUBRET, président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils devaient être présents, mais ils connaissent des empêchements de dernière minute.

Signalons que les représentants de l'État, soumis au devoir de réserve durant la période électorale, ne peuvent être présents.

Je tiens particulièrement à remercier nos invités qui vont intervenir tout à l'heure : Jean-Pierre BARBIER, président du Conseil départemental de l'Isère, accompagné par Fabien MULYK. Monsieur Jean-Claude DARNET nous rejoindra plus tard car il est retenu. J'ai sauté une ligne : je voudrais également citer monsieur Yannick NEUDER, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et monsieur Christian REY, vice-président de l'Association des Maires de l'Isère. Ils nous diront quelques mots et je les en remercie. Monsieur NEUDER remplace au pied levé monsieur MEUNIER et je l'en remercie beaucoup. C'est pour cela que je ne pouvais pas l'oublier.

Je remercie également ceux qui se trouvent dans la salle et qui sont venus partager ce moment. Tous ceux-là, je tiens à le souligner, n'ont pas peur de la mention « politiquement incorrect » que l'on colle aujourd'hui à ceux qui acceptent de s'afficher avec nous, les chasseurs. Nous devons reconnaître qu'il leur faut un certain courage. Ceux-là ont compris les enjeux qui nous attendent en matière d'environnement et de biodiversité. Ils savent, envers et contre tous, combien les chasseurs font leur part du travail.

Je voudrais aussi vous dire, mes amis chasseresses et chasseurs, combien je suis fière de présider cette Assemblée Générale, combien je suis fière d'être votre présidente dans ce beau département de l'Isère. Entre montagne et plaine, entre marais et forêt, nos pas de chasseurs marquent nos territoires de leur empreinte. Je sais combien vous vous impliquez dans vos villages.

Pour commencer, ce n'est pas très conventionnel, je vous l'accorde, mais une fois n'est pas coutume, je vais vous raconter une histoire. C'est une légende amérindienne qui nous a été rapportée. Un jour, la forêt brûle. Tous les animaux fuient la forêt à toutes jambes, ou plutôt à toutes pattes, pour éviter le feu. Ce sont les gazelles, les lions, les éléphants, les girafes, et cætera. Il y a aussi un petit colibri, ce petit oiseau très coloré, un peu bleu, qui bat si vite des ailes qu'il peut voler sur place ou à reculons. Ce petit oiseau part vers la rivière, y prend une goutte d'eau et revient vite vers la forêt pour jeter sa goutte d'eau sur le feu. Il revient vers la rivière et repart vers la forêt, et ainsi de suite. À un moment, un tatou s'adresse à lui : « *Mais enfin, petit colibri, ce que tu fais ne sert à rien* ». Savez-vous ce que le petit colibri lui répond ? « *Eh bien moi, au moins, je fais ma part* ». Tout est là : si seulement chacun faisait sa part dans le monde. Nous, chasseurs, faisons notre part. Vous la faites dans votre village. Sans forcément effectuer de grandes choses qui déplacent les médias, vous faites votre part tous les jours, naturellement, parce que vous êtes les premiers acteurs du territoire. Bien sûr, nous parlerons de cette mission de maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique que vous accomplissez bénévolement. Cette mission, pour laquelle vous êtes sollicités, comprend la protection, la régulation et la gestion des espèces. Tout cela, vous savez le faire. Vous êtes nécessaires et vous répondez présents. Mais il est tellement réducteur de vous cantonner à cela. Vous êtes tellement plus que cela, parce que vous chassez, et parce que chasser est votre plaisir. Vous connaissez votre terre mieux que

personne. Vous en êtes le lecteur et le veilleur. Vous plantez, entretenez, surveillez, et tant d'autres choses encore. Vous le faites en toute simplicité, naturellement, parce que vous êtes imprégnés de ce territoire. Vous êtes l'âme de votre commune, parce que vous animez, vous accueillez, vous partagez. Vous êtes souvent les garants d'une certaine authenticité du monde rural et de l'histoire de votre village. Vous êtes le relai auprès de vos maires. Vous leur dites combien nous avons besoin les uns des autres. Souvent, vous leur apportez des solutions concrètes sur le terrain. Bien que nous sachions que notre activité est légitime et incontournable, vous cheminez à la rencontre des autres pour assurer le bien-vivre ensemble. Vous mettez en place toutes les mesures sécuritaires indispensables. Bien au-delà, vous montrez des valeurs humaines que certains de nos concitoyens ont oubliées au profit de l'intolérance et, pire que tout, de l'ignorance. Plutôt que de faire, il est tellement plus facile de défaire ou d'interdire. Vous, vous faites. Alors dites-le. Merci à vous qui êtes les modestes ambassadeurs de nos campagnes et qui ne ménagent pas vos efforts pour expliquer, montrer qui nous sommes, ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Nous aussi, fédération, nous assurons notre part qui est une goutte d'eau, dans l'univers politique et médiatique qui nous entoure, pour faire entendre la voix des chasseurs. Cette goutte d'eau sert à travailler avec nos partenaires institutionnels, ou avec les agriculteurs et les forestiers qui sont faits de la même essence que nous. Cette goutte d'eau offre l'opportunité de collaborer avec les autres pratiquants de la nature, pour une meilleure compréhension des uns et des autres. Au fil des années, nous tissons avec eux des liens précieux. Cette goutte d'eau permet de porter la vision d'une société dans laquelle chacun a sa place, où le monde de la chasse a droit à la reconnaissance qu'il mérite. Dans cette société-là, comme l'écrit la philosophe Bérénice Levet dans son livre *L'écologie ou l'ivresse de la table rase* : « *Quand nos opposants fabriquent des indignés, nous fabriquons des émerveillés.* »

Cette semaine se déroulait à Paris le congrès de notre fédération nationale, où toutes les fédérations de France se retrouvaient. Certains candidats à l'élection présidentielle étaient présents. Les sujets préoccupants sont nombreux. Notre président Willy SCHRAEN, dont vous connaissez la verve et la détermination, en a fait état tout au long du congrès. Il est utile que je vous en livre un court résumé.

La police de la chasse est un sujet ô combien sensible. Les moyens humains et financiers de l'OFB étant ce qu'ils sont, l'Office ne peut plus assurer seul les missions de la police de la chasse. Seul 30% de son temps est consacré à ces missions. Comme le dit Willy SCHRAEN avec humour, il est plus probable de gagner au Loto que de se faire contrôler à la chasse par un agent. Que ceux-ci ne m'en veuillent pas, je sais qu'ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. La question d'une police rurale de proximité, en complément, est donc posée.

La chasse adaptative est remise sur la table des négociations, ainsi que la défense des chasses traditionnelles. La première nécessite une approche objective de la gestion des espèces, dépouillée de posture dogmatique. Pour la deuxième, nous avançons la défense d'un patrimoine culturel lié à notre histoire, pas seulement celle de la chasse, mais aussi celle de notre humanité. Nous faisons référence aux pratiques ancestrales des premiers hommes qui développaient des trésors d'ingéniosité pour se nourrir. L'idée d'un ministère de la Ruralité fait son chemin. Un collectif travaillerait sans idéologie, mais de façon pragmatique, à la défense de l'environnement et de la biodiversité, en respectant les usages de nos campagnes. Voilà une belle affaire à suivre.

Le volet armes et munitions est également sur la sellette. Vous devrez, comme tous les détenteurs d'armes, créer votre compte SIA avant le 1er juillet 2023. Pas de panique : la déclaration de vos armes sur ce compte viendra plus tard. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais vous devez être rassurés sur cette opération qui légitime notre statut. En revanche, la directive européenne qui interdit le plomb dans nos munitions à partir de 2023 est un sujet dont les armuriers devront s'emparer, afin de trouver des solutions de substitution acceptables.

Un autre point soulevé, et non des moindres, est l'indemnisation des dégâts. Dans notre département, jusqu'à présent, hormis quelques points qui restent exceptionnels, les dégâts en termes de surfaces détruites sont contenus. Ils le sont par la chasse, bien sûr, mais aussi par les travaux que vous menez sur le terrain en matière de prévention et de protection. Je vous en remercie. Le Conseil constitutionnel a confirmé la mission de service public des fédérations, qui consiste à payer les dégâts occasionnés par les grands gibiers sur les cultures. Nous pouvons y voir une reconnaissance de nos actions sur la gestion des espèces. Cependant, nous voulons bien payer, mais nous ne voulons plus être les seuls à le faire. Nous sommes d'accord pour payer là où nous voulons agir. Mais pourquoi nous demander de payer dans les zones où nous ne pouvons pas chasser ? Certaines fédérations de France sont déjà en faillite complète. Les augmentations du prix des céréales, consécutives aux événements en Ukraine, ne vont pas pouvoir être absorbées par les fédérations de chasse. Nous devons également être aidés pour le financement des charges administratives liées aux dégâts, qui représentent 30% de l'enveloppe. La situation est grave. Willy SCHRAEN annonce la possibilité d'une cessation de paiement des dégâts par les fédérations en décembre, si aucune solution n'est trouvée.

Le volet des grands prédateurs comme le loup, l'ours et le lynx a également été ouvert. Une solution politique devra être trouvée avant que la situation ne se dégrade davantage en matière de sécurité et de biodiversité. Je vous invite à lire le rapport d'Émilie BONNIVARD, députée de Savoie, sur le coût du loup en France. On nous annonçait 33 millions d'euros. Ce sont en fait 66 millions d'euros payés par tous les contribuables français. Les dégâts liés au

grand gibier coûtent près de 80 millions d'euros. Les chasseurs sont les seuls à payer, avec leurs cotisations, et cela ne choque personne. Où est la justice ? Pourquoi serions-nous les seuls à payer ?

Je ne peux terminer sans parler de la sécurité qui reste la préoccupation majeure de tous. Les efforts réalisés par les chasseurs sont considérables. J'en veux pour preuve le nombre de tirs à balles, multiplié par dix, comparé au nombre des accidents, divisé par quatre. La Fédération des Chasseurs de l'Isère, reconnue pour ses travaux innovants et précurseurs en matière de sécurité et de cohabitation, a été audité par une commission sénatoriale. J'entends ceux qui me disent que d'autres pratiques sont bien plus accidentogènes que la nôtre. Certes. Mais un seul mort par la chasse ne peut être excusé par dix morts en trottinette. Nous sommes armés et nous devons être irréprochables. Ce prétexte sécuritaire, utilisé par nos opposants pour supprimer la chasse, doit être combattu sur la même ligne de front. Celle-ci est située sur le numérique et le médiatique. C'est aussi sur ces terrains que nous devons livrer bataille. C'est pourquoi nous vous solliciterons de façon insistante, voire très insistante, pour signer la pétition initiée par la FNC. Celle-ci devra recueillir 100.000 signatures afin d'ouvrir une commission d'enquête sur les financements plus ou moins occultes de certaines associations qui utilisent des moyens illégitimes et violents à notre encontre. Cette pétition pourrait d'ailleurs être signée par d'autres citoyens qui sont eux aussi victimes de ces exactions.

Pour conclure, en contradiction avec tous les faiseurs de peur et les défaitistes, je crois en notre avenir. Je crois en l'avenir de la chasse qui ne sera sans doute pas celle que nos parents et nos grands-parents ont connue. Je ne veux pas entendre dire que c'était mieux avant. Ma grand-mère disait qu'il nous faut construire la chasse de demain, mais je pense qu'elle avait tort. Nous n'avons jamais compté autant de jeunes filles et de jeunes gens dans nos rangs. Nos sessions au permis de chasser sont archi complètes. Pour eux, je cultive mon enthousiasme. Pour eux, je veux gagner la bataille de l'opinion publique. Pour eux, je mettrai tout en œuvre afin de défendre nos valeurs empreintes de solidarité, d'amitié, de convivialité et de partage. Soyons fiers d'être chasseurs. Cultivons notre bonheur de chasser. Je veux être la présidente des chasseurs heureux.

Merci.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Merci madame la Présidente.

Je retiendrai deux choses de ce rapport moral. Vous êtes offensifs. Vous cessez de vous cacher et vous vous montrez. Vous montrez le bon visage de votre loisir, mais aussi de votre mission. C'est le deuxième point que je retiens, vous menez une mission de service public. Cela me permet une transition vers la suite de cette Assemblée Générale.

Lorsqu'on assure une mission de service public, on travaille avec les collectivités publiques. Certains élus sont présents sur cette scène pour vous exprimer leur point de vue, vous dire l'importance de votre présence et l'importance de ce partenariat.

Je vais inviter monsieur BARBIER, président du Conseil départemental de l'Isère, à rejoindre ce pupitre. Il a tenu à être présent et à vous parler.

Orateur : M. Jean-Pierre BARBIER – Président du Conseil départemental de l'Isère

Madame la Présidente, chère Danielle, merci pour votre invitation.

Je suis très heureux d'être ici, ce matin, avec vous. Je voudrais saluer monsieur Yannick NEUDER, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, saluer monsieur le maire de Saint-Quentin-Fallavier, monsieur Michel BACCONIER. Je salue le vice-président de l'Association des Maires de l'Isère, monsieur Christian REY. Je salue les conseillers départementaux, tous vice-présidents du département, à commencer par monsieur Fabien MULYK, vice-président en charge de l'Agriculture et de la Forêt. Je salue monsieur Damien MICHALLET, vice-président au Numérique. Je salue monsieur Vincent CHRQUI, vice-président à l'Environnement. Il est un bon vice-président à l'Environnement, je vous rassure. Nous faisons les choses bien, au département, lorsqu'il s'agit d'environnement. Je ne veux pas le jeter en pâture. Je voudrais également saluer le directeur de l'ONF qui est avec nous ce matin.

Je suis heureux d'être présent ce matin, madame la Présidente. Il est vrai que nous avons tendance à être catalogués comme de dangereux malfaiteurs à partir du moment où nous tenons un fusil, et je fais partie de cette catégorie. Le Canard enchaîné m'a qualifié d'ami des agités du superposé. Je suis donc président des agités du superposé, puisque même si je ne chasse plus, je tire encore un peu. Je le fais, comme je l'ai toujours fait, avec cette fierté que vous portez et avec cette volonté de partager des moments de convivialité qui ont participé à ma vie et qui continuent de compter pour moi.

Bien évidemment, je n'ai jamais changé d'avis sur la chasse ni sur d'autres sujets. C'est ma marque de fabrique, je n'aime pas changer d'avis. Lorsque nous le faisons, plus personne ne sait où nous nous situons, ni ce que nous faisons, ni ce que nous pensons au bout du compte. Avec Fabien MULYK, nous l'avons payé. Vos opposants et les nôtres nous ont attaqués à l'automne dernier. Nous avons été victimes d'une campagne de calomnie, parce qu'il n'y a pas d'autre terme à employer. Cela concernait le plan de chasse triennal qui a été adopté pour la réserve

naturelle des Hauts Plateaux du Vercors. Je vais en toucher deux mots, car certains d'entre vous m'avaient demandé ce qu'il se passait sur les Hauts Plateaux du Vercors, et ce que j'y avais fait. Comme d'habitude, les techniciens de la Fédération de Chasse ont très bien travaillé pour la cynégétique, en lien avec l'ONF. Une population de cerfs élaphe, qui croît de manière importante, devait être régulée. Nous disposions de deux options. Nous pouvions faire un chèque, ou nous pouvions concevoir un plan de chasse. Nous avons opté pour le plan de chasse. Nous avons rencontré la fédération, au cours de plusieurs réunions. Fabien MULYK a organisé plusieurs réunions, afin de savoir si les ACCA voisines étaient d'accord pour faire exécuter ce plan de chasse. Nous n'avons pas obtenu beaucoup de succès. Le sujet est compliqué. Sur les Hauts Plateaux du Vercors, il faut chasser entre le 9 octobre et les premières neiges, ce qui représente environ un mois et demi de chasse, sans véhicule ni chien. C'est une chasse compliquée, donc les ACCA nous ont fait savoir qu'elles n'étaient pas intéressées. Nous avons créé une association des agents du département, car il nous fallait trouver des agents chasseurs. Ils ont pris en charge le plan de chasse qui mentionnait 14 cerfs par an. Cette année, nous en avons tué 4. Ils ont fourni tous les efforts possibles en deux demi-journées de chasse, le mardi et le jeudi, sur cinq semaines. Une polémique est née, à la suite de propos diffamatoires. Ils feront l'objet d'une plainte en diffamation contre leur auteur. D'après ces propos, nous aurions créé avec Fabien MULYK une chasse royale, ou plutôt présidentielle, à laquelle nous aurions invité des privilégiés, de riches élus, pour lesquels nous aurions aménagé des cabanes de bergers. Cela correspondait à un certain imaginaire du chasseur, comme vous le voyez. Certains d'entre vous m'ont appelé pour me demander quelle était la part de vérité, dans toute cette histoire. Il faut être très prudent face à la calomnie et face à une vision dogmatique des choses. Nous avons porté plainte en diffamation. Pour moi, comme pour Fabien MULYK, ce fut un moment de gloire, puisque nous avons fait l'objet d'un article dans le Canard enchaîné. Il s'agissait de mon deuxième article dans le Canard enchaîné, le premier était lié à ma pratique du tir. Après le tir, la chasse. C'est la célébrité. Certains m'ont demandé si j'avais des ambitions présidentielles. J'ai répondu non. Ce n'est pas parce qu'on fait l'objet d'articles dans le Canard enchaîné qu'on est forcément candidat à l'élection présidentielle. Nous avons eu droit à une pétition de 80 000 personnes sur Change.org. 80 000 personnes se sont insurgées contre le fait que nous chassions sur les hauts plateaux du Vercors, alors que ces endroits ont toujours accueilli des chasses. Nous y avons toujours régulé le chamois et le chevreuil. Nous avons simplement introduit une nouvelle espèce. Au Conseil départemental, nous voulons que la chasse soit autorisée sur l'ensemble de nos espaces naturels sensibles et sur les réserves naturelles que nous gérons. La chasse est autorisée de manière réglementée, comme dans une réserve. Nous refusons que la chasse ne soit plus pratiquée sur ces espaces. Cela signifierait que nous suivrions l'exemple de la Drôme, où l'ASPAS a racheté la forêt de Léoncel et de Valfanjouise. Globalement, c'est une zone dans laquelle l'homme ne met plus les pieds, où la chasse n'est plus autorisée. En fait, c'est une belle réserve à loups. On laisse dégénérer la forêt, on laisse pousser les arbres. Nous pourrions parler, là aussi, de la gestion forestière. Tout ceci n'est pas notre vision. Nous continuerons à défendre la chasse et à affirmer qu'elle doit être pratiquée partout, de manière réglementée lorsqu'il s'agit d'espaces tels que les réserves naturelles ou les espaces naturels sensibles. Pourquoi disons-nous que la chasse doit être pratiquée partout ? Je vous en parle de manière vraiment sincère, moi qui suis un élu rural, un élu local. J'ai été maire pendant 20 ans, de la petite commune de Penol. Mes racines se trouvent là, et nulle part ailleurs. Je dis que la chasse doit faire partie de notre identité parce que, comme vous l'avez précisé, vous préservez, vous participez à la biodiversité et aux grands équilibres environnementaux. Nous sommes fiers de vous compter parmi les acteurs de cette biodiversité. Nous vous soutenons et nous continuerons à le faire, parce que votre expertise est précieuse pour les plans de chasse. Je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par les techniciens de la fédération, qui officient de manière très technique et très scientifique. Je veux aussi dire que la ruralité existe grâce à tout cela. Elle existe parce qu'il y a des agriculteurs, des pêcheurs et des chasseurs. Si vous enlevez demain les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs, il y a plus de ruralité. Vous vous retrouvez dans des sortes de zones-dortoirs rattachées aux villes, c'est tout. Ce n'est pas ce que nous voulons en tant qu'élus départementaux. D'ailleurs, nous avons un vice-président à la ruralité, Cyrille MADINIER, qui est le président des Maires ruraux.

Nous voulons un équilibre entre l'environnement, la ruralité, la chasse et la forêt. Nous voulons tout simplement vivre ensemble, sans être montés les uns contre les autres. Nous ne voulons pas d'une nature mise sous cloche, à la disposition de quelques-uns. Il faut que les espaces soient partagés. Chaque accident est bien évidemment un drame. Nous pensons en premier lieu aux familles et aux victimes, à tous celles et ceux qui ont été touchés, à ceux qui ont perdu la vie, à leur famille. Nous pensons aussi, comme dans le dernier exemple en date, à cette jeune fille qui a tiré. Il est un peu facile de porter des jugements. Tout sport comporte des risques, tout loisir comporte des risques. Plutôt que de hurler avec les loups, parce que c'est un peu facile, je veux vraiment souligner l'excellent travail qui est réalisé par la Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère, par la présidente de son conseil d'administration, et par vous tous. Effectivement, vous travaillez à cette sécurité, vous vous êtes distingués en lançant les applications Protect Hunt et Land Share. Je sais qu'un certain nombre d'ACCA y adhèrent, tandis que d'autres n'adhèrent pas encore. Je crois que c'est la bonne solution, le département de l'Isère vous accompagne

financièrement sur ces applications. Nous disposons également d'une application Isère Outdoor pour les randonneurs, sur laquelle nous avons installé une option Partage de l'espace. Sur les smartphones, il est possible d'identifier les zones de chasse. C'est une vraie sécurité, car il n'est pas question d'interdire certains espaces aux uns ou aux autres, mais bel et bien de partager les espaces naturels. Merci pour votre implication.

Je mène une réflexion, je finance plusieurs biais de subventions pour la sécurité des zones de chasse en forêt. Il s'agit de financer au maximum les miradors. Ils représentent la meilleure solution pour le tir fichant. Le chasseur est fixé sur son mirador. Lorsqu'il tire, c'est un tir fichant, ce qui est la première des sécurités. Avec Fabien MULYK, nous réfléchissons sur les aides au financement des miradors dans vos zones de chasse. Je crois qu'il est important de le faire. Vous l'avez dit, lorsqu'on tient un fusil, il faut évidemment respecter les consignes de sécurité. Je veux aussi souligner l'excellent travail de formation qui est réalisé au niveau du permis de chasse. Les choses se déroulent de manière très cadrée. Les jeunes peuvent chasser dans de bonnes conditions.

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire. En conclusion, je crois que les chasseurs ont actuellement besoin de notre soutien. Nous partageons très sincèrement, le département et moi-même, vos visions de la nature, de l'espace et de la pratique de la chasse. Nous sommes à vos côtés, loin des enquêtes d'opinion. Ces enquêtes vont et viennent. Je crois que le rôle d'un élu n'est pas d'aller dans le sens de l'opinion. Nous sommes là pour affirmer un certain nombre de choses. Nous continuerons à affirmer que la chasse est un élément important pour nos territoires, et que le département de l'Isère vous soutiendra.

Je vous remercie.

Orateur : M. Michel Guetat – Présentateur

J'évoquais tout à l'heure le mot offensif. Du côté du Conseil départemental, le discours est le même. Vous avez de la chance. Je regarde cela depuis l'extérieur et je trouve le partenariat très fort. Nous allons justement faire une petite parenthèse dans les présentations politiques, car je crois que monsieur BARBIER doit s'absenter ensuite.

Nous allons inviter monsieur CHRQUI et monsieur MICHALLET à nous rejoindre pour un petit événement. Ce n'est pas une parenthèse, c'est très important et je vous en dirai davantage tout à l'heure. Monsieur CHRQUI, monsieur MICHALLET, je vous invite à nous rejoindre.

Un moment un peu solennel. Comme vous le voyez. Nous allons nous donner des symboles, car les symboles sont importants. Lorsqu'on veut sceller un partenariat, on remet souvent une médaille. Madame la Présidente va remettre une médaille à tous ces représentants du département. C'est le témoignage d'un partenariat fort, qui existe depuis longtemps.

Nous allons faire une petite parenthèse. J'ai besoin de Jean-François JOSÉ, l'un de vos vice-présidents. C'est vraiment une parenthèse pour remercier une personne précieuse. Il est un chasseur et un représentant politique, vice-président à l'Environnement et à la Chasse. Il s'agit de monsieur Fabien MULYK. Pourquoi le remercions-nous ? Parce que c'est un jour exceptionnel, c'est son anniversaire. Merci à tous. Je vous laisse rejoindre vos places.

Nous refermons la parenthèse, nous revenons sur vos partenariats politiques, publics. Nous sommes partis de notre département qui possède un partenariat fort avec votre fédération départementale. Nous passons à un territoire plus large et nous invitons monsieur NEUDER, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à s'installer au pupitre, car il a souhaité vous dire quelques mots.

Orateur : M. Yannick NEUDER – Vice-président de la région AURA

Bonjour à tous.

Je suis très heureux d'être présent pour représenter la région, Laurent WAUQUIEZ et Philippe MEUNIER. Vous le savez tous, je suis vice-président pour l'Isère, mais pas pour la thématique de la chasse. Cependant, c'est une thématique qui m'intéresse particulièrement puisque je suis élu, comme Jean-Pierre BARBIER, dans le territoire de la Bièvre qui possède un ADN de chasse et de ruralité.

Je salue naturellement madame la Présidente, l'ensemble des représentants de la chasse, monsieur le Maire, monsieur le Vice-Président de l'Association des Maires, l'ensemble des vice-présidents du Conseil départemental. J'affirme que la région est naturellement aux côtés de ses douze départements pour soutenir la chasse.

Lorsque vous parliez tout à l'heure de goutte d'eau, madame la Présidente, la chasse est tout de même une sacrée goutte d'eau en région Auvergne-Rhône-Alpes. J'ai repris quelques chiffres. En région Auvergne-Rhône-Alpes, nous comptons 140 000 chasseurs. Cela représente 258 millions d'euros de PIB, 3160 emplois et plus de 170 000 emplois bénévoles. Il existe une véritable activité économique autour de la chasse et il est important de le redire.

C'est aussi une sacrée goutte d'eau pour le secteur environnemental. En effet, vous êtes les meilleurs connaisseurs, et peut-être les premiers écologistes de France, en ce qui concerne l'écosystème. C'est pour cela que nous vous avons associés, dès 2016, à nos schémas de cohérence, les contrats verts, bleus et autres.

Enfin, vous tenez un rôle social dans la vie de nos territoires. Je pense qu'une goutte d'eau économique, plus une

goutte d'eau environnementale, et enfin une goutte d'eau sociale sont bien les trois gouttes d'eau fondamentales du développement durable.

Comme vous le savez, la région a souhaité mettre en place un partenariat avec ses fédérations de chasse, en particulier la Fédération de l'Isère puisque vous êtes la plus importante avec vos 16 000 adhérents et vos 514 ACCA. C'est quelque chose d'important. Je connais les thématiques que vous incorporez dans ces contrats. Nous allons y consacrer quelques minutes, car le premier contrat se montait à 3 millions d'euros. Nous devrions voter à l'assemblée plénière du mois de juin un nouveau contrat de 3 millions d'euros et je sais qu'il y a un certain nombre de thématiques qui vous tiennent particulièrement à cœur.

La première qui vous tient à cœur, madame la Présidente, c'est la cohabitation. Il ne s'agit pas du partage d'espace mais bien de la cohabitation. Je crois que c'est un sujet important. Comme Jean-Pierre BARBIER l'a évoqué tout à l'heure, nous ne voulons pas de ce qu'il s'est passé dans la Drôme, avec la création d'espaces d'ensauvagement. Nous avons donc décidé, à un niveau très local qui revêt cependant une dimension départementale, de faire l'acquisition des 200 hectares de la zone de Center Parcs. C'est un dossier important, compliqué. Nous subissons depuis une quinzaine d'années des attaques, notamment juridiques. Nous sommes des élus de la République, nous respectons les décisions de justice. Cependant, avec l'aide du département et de la région, les élus locaux ont fait l'acquisition de ces terrains. Fin avril, je devrais signer l'achat des 200 hectares de la forêt de Chambaran. Nous espérons un partenariat important avec la Fédération de Chasse, comme vous me l'avez proposé. Je vais prochainement lancer les assises de discussion sur ce sujet. Pour discuter, il faut être nombreux et il faut savoir s'écouter. Nous allons mettre tout cela en place et, naturellement, vous serez partie prenante de ces discussions.

Vous le savez, nous sommes un département centré sur l'innovation. Je me rappelle cette journée dans le Vercors, il y a quelques années, lorsque nous avons inauguré le dispositif numérique pour l'espace partagé. Cette application compte plus de 10 000 téléchargements, donc elle se diffuse et concourt effectivement à la sécurisation du partage. Le dernier point concerne le loup et les grands prédateurs. Vous avez cité le rapport parlementaire d'Émilie BONNIVARD, qui est une conseillère régionale, ancienne vice-présidente en charge de l'Agriculture. Tout de même, de quoi parlons-nous ? Lorsque j'entends que les associations de chasse craignent des fins de mois difficiles, je pense qu'il faut mettre fin à un certain nombre de gabegies financières. 60 millions d'euros ont été gaspillés pour un loup qui n'a fait que croître. Nous sommes passés de 200 à plus de 600 loups, et encore, nous ne sommes pas certains des comptages. En exécutif, avec Laurent WAUQUIEZ, nous avons décidé de remettre en place un comptage sérieux. En fait, nous finançons des mesures qui sont des mesurette. Nous pouvons financer des patous, des clôtures, du matériel infrarouge, notamment, mais tout dépend de l'État. Il faut remonter les quotas pour fixer un nombre plus important d'abattages de loups, puisque le loup arrive naturellement dans nos centres-bourgs, sur nos places de villages. Je pense qu'à un moment, il faut appeler un loup un loup et pouvoir augmenter le nombre d'abattages, pour la régulation. Nous ne sommes pas de dangereux abatteurs de loups, mais une régulation est simplement nécessaire pour l'ensemble des espaces, des espèces et des écosystèmes.

Enfin, le dernier point concerne les aides que la région souhaite vous octroyer. Je ne vais pas entrer dans les détails puisque ces histoires d'argent ne sont pas si importantes. Quoique, quoique... Globalement, si nous repartons avec le même programme que la dernière fois, ce sont environ 300 000 euros que la région versera à la Fédération de l'Isère, pour de l'investissement et du fonctionnement, avec une maîtrise de vos propres budgets par vous-mêmes. Lorsque nous observons la structuration de votre assemblée départementale, nous vous faisons confiance pour gérer ces sommes. Vos actions sont des actions de bon sens, comme souvent dans la ruralité. C'est un slogan du Crédit Agricole, je n'ai rien inventé : « *Le bon sens près de chez vous* ». Les actions concernent :

- l'amélioration des locaux de chasse ;
- l'éducation à l'environnement, et nous prenons plaisir à vous accueillir, notamment à Saint-Pierre-de-Bressieux lorsque vous organisez vos journées chasses ;
- la réhabilitation des espaces de reproduction pour certaines espèces ;
- le suivi du lièvre, il y a d'ailleurs un concours de lièvre demain matin à La Côte-Saint-André ;
- les jachères ;
- l'amélioration de la sécurité ;
- la valorisation de la venaison, puisque vous entrez dans la Région du Goût. Je pense que c'est un point important pour les territoires, avec l'ensemble de nos partenaires, avec le département de l'Isère et avec Alpes Isère. Il est important de pouvoir valoriser nos productions locales et régionales.

En tout cas, tout ce que vous faites revêt beaucoup de sens. Nous sommes heureux d'être vos partenaires. Cela n'a pas toujours été le cas, puisque c'est un partenariat que nous avons su et voulu mettre en place lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2016. Je crois que c'est extrêmement important. Nous sommes fortement critiqués par notre opposition écologiste lorsque nous évoquons ce sujet. Ce sera encore le cas en juin, lorsque nous proposerons le nouveau programme opérationnel qui sera probablement doté d'au moins 3 millions d'euros. Mais nous tiendrons, car la démocratie de notre pays, c'est aussi cela. Je pense qu'il y a des choses sur lesquelles il faut

savoir tenir. Ce sont les valeurs. Je crois que crédibiliser la politique, c'est aussi savoir pour qui vous votez, avec quel programme. Nous réalisons le programme pour lequel nous nous sommes engagés, avec Laurent WAUQUIEZ. Il s'agit de soutenir notre ruralité, notre ADN. Nous créons des conventions directes avec les élus locaux. Nous soutenons.

Je vais partir tout à l'heure, moi aussi, mais pour la une bonne cause puisque je vais chez nos amis pêcheurs qui composent également notre ruralité. Je crois que, plus que quiconque, les chasseurs connaissent nos paysages, notre patrimoine culturel et l'ensemble de notre biodiversité. Je crois que vous êtes vraiment le maillon essentiel de cette ruralité que nous avons tant à cœur.

En tout cas, merci beaucoup pour ce moment. Et vive la chasse.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Merci beaucoup monsieur NEUDER.

Je retiendrai deux choses dans ce que vous avez dit. Ces deux choses m'ont surpris, je vous les partage.

Je vous le dis, je porte un œil extérieur. Ce qui m'épate, c'est que vos partenaires régionaux et départementaux vous connaissent parfaitement. Pour avoir travaillé avec beaucoup d'associations, vous êtes vraiment à part. J'ai rarement entendu des représentants politiques parler avec autant de précision du partenariat qui les lie à vous. Vous pouvez aussi en être fiers.

J'ai entendu deux choses : nous ne voulons pas des zones d'ensauvagement. Je n'avais pas encore entendu ce mot-là. Je crois que c'est clair. Et il y a une chose que nous allons retrouver tout à l'heure dans votre rapport d'activité ou de budget, c'est le comptage des heures de bénévolat. Je vous pose cet élément. Nous le retrouverons tout à l'heure.

Je vais accueillir monsieur DARLET qui nous a rejoints. Nous sommes très contents que vous ayez pu nous rejoindre. Je vais lui passer le micro. Monsieur DARLET, président de la Chambre d'Agriculture.

Orateur : M. Jean-Claude DARLET – Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

Merci beaucoup.

Tout d'abord, toutes mes excuses, je me suis perdu dans Saint-Quentin-Fallavier. J'ai même emprunté un sens interdit pour venir, mais je pense que la police n'est pas dans la salle.

Madame la Présidente, monsieur le Vice-président du Conseil régional, cher Yannick, monsieur le Vice-président du Conseil départemental, cher Fabien, mesdames, messieurs, monsieur le Maire, excusez-moi de vous avoir oublié, mesdames, messieurs et chers chasseurs, merci de m'avoir invité pour votre Assemblée Générale à Saint-Quentin-Fallavier, aujourd'hui. C'est vraiment un plaisir pour moi.

C'est important d'être présent ici, à vos côtés, parce que je pense – et j'ai entendu ce qu'a dit Yannick NEUDER – que nous sommes réellement les deux familles qui faisons la ruralité telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses territoires, son patrimoine et ses paysages. Même si certaines choses peuvent nous séparer ou nous opposer, nous devons être encore plus forts et plus liés ensemble. Aujourd'hui, il y a tellement de minorités qui veulent faire à notre place, ou dire à notre place ce que nous devons faire. C'est un moment important et c'est pour cela que mes paroles, ce matin, iront dans ce sens-là. Je mettrai aussi en avant quelques difficultés et je dirai pourquoi l'agriculture a réellement besoin des chasseurs.

La première chose, qui a été mentionnée tout à l'heure, c'est que nous sommes réellement les rois de la biodiversité. C'est nous qui la faisons, c'est nous qui la gérons et c'est nous qui la pérennisons. Je pense que c'est important. Ensemble, je sais que nous mettons notamment en place les programmes de gestion des haies. Un travail est également mené sur les jachères faunistiques ou floristiques. Tout un travail est réalisé pour que, dans l'évolution de nos pratiques, nos deux activités puissent converger et être présentes sur nos territoires.

Ensuite, le deuxième point d'une grande importance, c'est que nous avons réellement besoin de vous. Vous êtes comme nous, en baisse de population importante. Selon nos échanges et notre accord qui date du code rural, vous êtes les régulateurs d'espèces sur le terrain. Sur ce point, nous avons réellement besoin de vous, qu'il s'agisse des animaux chassables ou d'autres animaux plus nuisibles. Il s'agit de réellement gérer l'équilibre du gibier sur les différents territoires. Lorsque des populations dépassent certaines quantités, elles entraînent par conséquent des destructions ou d'autres problématiques pour nos cultures, sur nos parcelles. Ce point est donc important et c'est pour cela que, peut-être, par le passé, bon nombre d'agriculteurs étaient chasseurs. Aujourd'hui, malheureusement, cela disparaît un peu. Il faut peut-être mener une action vers mes collègues pour qu'ils redeviennent ce qu'étaient nos anciens. Ils étaient à la fois agriculteurs, chasseurs et régulateurs de la nature et de la biodiversité, sur un territoire. Donc ceci est un point important. Il est vrai qu'aujourd'hui, dès que certaines populations d'espèces dépassent certains niveaux, elles deviennent toujours trop nombreuses pour nous, tandis qu'elles ne le sont pas assez pour vous. Je ne parlerai pas de sanglier, de cerf, de chevreuil et d'autres, mais il faut trouver le nombre adéquat pour que chacun puisse être satisfait, conformément à ses attentes. Il est vrai que nous devons lutter

ensemble contre certaines pratiques qui sont plus ou moins encadrées ou illégales. Si je ne le dis pas, mes collègues diront que j'ai oublié quelque chose. Lorsque c'est bien fait et bien géré, c'est bien. Quand c'est fait sauvagement, c'est parfois beaucoup moins bien. Là, c'est pareil. Lorsque des bracelets sont affectés aux gros gibiers, c'est pareil. Nous en demandons toujours un peu plus que vous, parce que vous souhaitez qu'il reste certaines espèces l'année suivante. Il faut se parler, s'écouter, comprendre nos attentes pour chaque activité. Votre présidente et le président de la Chambre d'Agriculture font ce qu'il faut réellement faire. Pour mes collègues, et pour vous aussi je pense, limiter les dégâts permet de limiter les engagements financiers. Pour nous, c'est aussi quelque chose d'important et de primordial. J'en termine sur ce point, car la présidente m'a accordé dix minutes et non deux heures.

Je finirai par deux actualités qui sont, malheureusement pour nous, dangereuses pour l'avenir. Concernant la première, je crois que Yannick NEUDER en a parlé lorsque je suis arrivé. Aujourd'hui, certaines catégories de citoyens veulent s'approprier des territoires ruraux pour en faire des zones d'abandon, des zones qui ne sont plus gérées. Il s'agit de gérer des zones sauvages, si l'on peut dire. Je veux dénoncer quelque chose qui ne se situe pas dans l'Isère, mais dans le territoire voisin de la Drôme. Aujourd'hui, dans cette zone sauvage, les animaux crèvent parce qu'ils n'ont plus rien à manger. La biodiversité, c'est bien, l'écologie, c'est bien. Mais lorsque cela devient de l'extrémisme, c'est de la bêtise. Mesdames et messieurs, pensez-y si bien, car le sujet se présentera de nouveau, dans peu de temps. C'est un point important que nous ne pouvons pas cautionner. Vous voyez de quoi je parle, de Valfanjouse. Il y avait un agriculteur qui y faisait paître des animaux. En même temps, il récoltait du foin qui servait au gibier. Aujourd'hui, les gros gibiers crèvent parce qu'ils n'ont plus rien à manger. Ils sont parqués dans un espace, ils se reproduisent et ils ne sont pas gérés. Voilà, je me permets de pousser ce petit coup de gueule, parce que ça m'énerve. Ensemble, nous devons absolument bloquer l'augmentation de ce type de surfaces, notamment dans la Drôme, voire dans l'Isère. Je sais qu'à propos des Chambarans, Yannick NEUDER a œuvré en ce sens, avec le département et la région, pour que le terrain ne devienne pas une aberration.

Enfin, le dernier sujet. Vous allez dire que le président de la Chambre d'Agriculture n'a toujours pas parlé du loup et qu'il est à côté de la plaque. Là aussi, il s'agit d'une chose à laquelle nous devons œuvrer ensemble. Il est vrai que vous tenez une position nationale sur ce sujet. Vous dites qu'on ne vous donne pas les outils pour nous aider. Je dirais qu'il faut que nous œuvrions ensemble. Il faut que vous nous aidiez à réaliser au moins une part importante du travail, à savoir le comptage. Aujourd'hui, tout député prétend être en train de les recompter. À chaque fois qu'il compte, il y en manque toujours à l'appel. Il faut que nous croisions les informations, présentes et précises, dont nous disposons sur les territoires. Vous êtes présents sur les territoires. Nous devons faire remonter les chiffres par nos moyens, pour que nous disposions d'une évaluation un peu plus réaliste que celles qui sont actuellement réalisées. Elles sont faites par des organes qui sont plus protecteurs que régulateurs du loup. Je parle bien de régulation, je ne parle pas d'extermination. Il faut que ce soit clair. Mais nous ne pouvons pas vivre avec cela aujourd'hui. Cette semaine encore, le loup était à Saint-Antoine, à Saint-Appolinard et à Saint-Vérand. Aujourd'hui, je crains simplement pour la sécurité de nos enfants qui attendent le car, à certains endroits, et qui risquent de le croiser. Il paraît qu'il n'y a aucun risque. Cependant, si jamais le loup voit un peu de sang, pour différentes raisons... Faut-il attendre un drame pour faire quelque chose ? C'est toute la question. Il faut vraiment que vous, chasseurs, et nous, agriculteurs, fassions alliance pour référencer ces animaux. Ils devraient être bien moins présents, notamment en plaine. C'est le même problème en montagne. Demain, il risque de n'y avoir plus d'alpages ni d'élevage de moutons en alpages, par conséquent il n'y aura plus de gibier. Donc il s'agit vraiment d'une cause commune. Il faut que nous arrêtions les bêtises, je suis désolé.

Je finirai par cela : nous ne sommes plus, aujourd'hui, en autonomie alimentaire dans notre pays. Notre balance commerciale de l'agroalimentaire devient déficitaire, alors que nous étions récemment l'un des premiers pays, avec plusieurs milliards d'excédents. Nous allons donc dans le mur, tout simplement. Que mangerons-nous demain ? Ce ne sera plus des productions locales ou nationales. Nous importerons, jusqu'au jour où les autres pays ne voudront plus exporter, car ils auront peut-être besoin de leurs productions pour eux-mêmes. Chasseurs et agriculteurs, nous avons des causes communes. Il nous faut réellement les défendre, car nous faisons face à de nombreuses personnes qui veulent agir à notre place.

Surtout, bonne chasse à tous et à toutes. Nous avons besoin de vous. Soyons costauds et plus forts pour nos orientations.

Vive la chasse, aussi, et vivent les agriculteurs et vive l'agriculture.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Là, au moins, les choses sont claires. Depuis que les interventions ont commencé, tout est très clair, avec des engagements très précis. Il est vrai que vous êtes entre vous, mais il n'empêche que tout est public, en replay. Il ne faudra pas hésiter à le faire diffuser, car vous avez tous besoin les uns des autres, pour vos partenariats. C'est cela qui ressort de tous ces échanges, c'est cette nécessité. Vous êtes obligés de coopérer par nécessité. Vous avez besoin les uns des autres.

Nous allons continuer et terminer ce tour des partenariats. Nous avons abordé le département, la région et les agriculteurs. Nous allons terminer. Tout à l'heure, dans son rapport moral, la présidente a parlé des villages. Il est drôle, ce mot village. Le représentant des maires, monsieur REY, va intervenir. Il est le représentant des communes. Intérieurement, je dressais un parallèle entre commune et village. Nous en parlions tout à l'heure avec le maire de Saint-Quentin-Fallavier. Il a connu un village. Aujourd'hui, c'est une commune, il nous l'a dit tout à l'heure. Il ne faut peut-être pas que les communes oublient qu'elles ont été aussi des villages.
Monsieur REY, je vous invite à rejoindre le pupitre.

Orateur : M. Christian REY – Vice-président de l'Association des Maires de l'Isère

Mesdames, messieurs.

Madame la Présidente, chère Danielle CHENAVIER.

Lorsqu'on intervient en dernier lors d'une assemblée générale, c'est très régulé. J'ai vu que j'intervenais lors du temps prévu pour la pause, donc je vais tenter de ne pas trop dépasser. Cependant, je voudrais saluer les représentants du Conseil départemental qui sont ici présents, dont Yannick NEUDER, vice-président de la région, qui vient de nous quitter, et monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture. Je salue mesdames et messieurs les administrateurs, sans oublier le maire de Saint-Quentin-Fallavier, cher Michel BACCONIER.

C'est un grand plaisir pour moi, en tant que vice-président de l'Association des Maires de l'Isère, de participer à vos travaux de l'Assemblée Générale. Je voudrais excuser le président de l'Association des Maires de l'Isère, Daniel VITTE, retenu par d'autres obligations.

Beaucoup de choses ont été dites sur cette activité que je pratique. Il est vrai que l'activité chasse est très importante à mes yeux, puisque je suis un fervent défenseur de cette activité, en tant que pratiquant. Il faut aussi rappeler que les communes de l'Isère sont en majorité rurales. Toutes parlent beaucoup de l'environnement, actuellement. De nombreuses communes de l'Isère organisent les Journées de l'Environnement. En tant qu'acteurs, nous nous apercevons que les participants les plus nombreux à ces journées, ce sont les représentants de la chasse. Vous participez à ces journées dans vos villages respectifs. La chasse est présente sur presque tous les territoires de notre département, et cette activité est très importante. L'activité chasse existe depuis la nuit des temps. Elle a évolué au fil des décennies et a su s'adapter aux nouveaux modes de vie. Madame la Présidente, accompagnée de vos administrateurs, vous améliorez la pratique, le développement et le partage de cette passion. Des efforts sont notamment réalisés en matière de formation sécuritaire et c'est une bonne chose. Hélas, il y a encore des accidents, comme l'ont indiqué mes prédécesseurs à ce micro. Ces accidents sont toujours regrettables, mais ne doivent pas remettre en cause le travail entrepris sur un plan plus général. Il me semble que nous, les chasseurs isérois, avons beaucoup de chance. La région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Isère, dont je salue à nouveau les représentants, participent à l'évolution positive de notre fédération et de nos passions. Ces institutions participent par leurs actions, ainsi qu'à travers des fonds et des subventions. Il ne faut pas oublier l'État qui a voulu démocratiser cette activité en baissant le prix de la validation du Permis national.

Chasseur depuis l'âge de 16 ans, je profite de cette occasion pour saluer les présidents des ACCA et leurs responsables, le président local qui nous reçoit, monsieur VACHER, sans oublier celui de ma commune de Diémoz et des communes voisines. Je voudrais aussi rappeler le rôle important que vous jouez, que les associations jouent dans leur propre commune, à travers l'organisation de festivités qui créent du lien social, avec une très bonne connaissance de leur territoire. Souvent, dans nos villages, nous voyons arriver des urbains qui ne connaissent même pas les limites de leur lieu d'habitation. Les chasseurs, quant à eux, connaissent bien leurs territoires et connaissent bien le peuplement de leur territoire. Puisque je l'aperçois dans la salle, il m'est agréable de saluer l'un de vos administrateurs, monsieur BENEZET, que j'ai toujours plaisir à rencontrer.

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les membres du Conseil d'administration, je ne ferai pas durer mon intervention plus longtemps, puisque je dois respecter le délai accordé par la présidente. Je vous remercie encore pour votre invitation.

Je vous souhaite de bons travaux d'Assemblée Générale.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Merci monsieur REY pour votre intervention qui clôt cette partie politique.

Nous allons faire une pause d'une quinzaine de minutes. Pour les participants en distanciels, comme pour les personnes présentes dans la salle, des vidéos vont être projetées. Ce sont des outils de promotion vers l'extérieur. N'hésitez pas à les partager avec vos amis et votre réseau. Montrez qui vous êtes, montrez que vous êtes importants.

Nous allons faire une pause de quinze minutes et nous nous retrouverons. À tout de suite.

Pause. Diffusion de vidéos thématiques.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Nous allons passer à cette deuxième partie de votre Assemblée Générale. Nous allons saluer ceux qui sont à distance et espérer qu'ils ont pu prendre une pause et un café.

Nous allons passer à une partie plus statutaire. Les personnes présentes en plateau sont vos administrateurs qui représentent vos pays. C'est normal, puisqu'il sera question d'activité, de budget, de plan comptable et d'avenir.

Je laisse chacun prendre sa place, faire les derniers échanges. Messieurs, si vous êtes en scène, vos remarques doivent être les plus discrètes possibles. Nous allons nous installer. Votre présidente arrive. Je crois que nous sommes au complet.

Nous allons passer à la partie statutaire. Traditionnellement, toutes les assemblées générales de fédérations ou d'associations débutent par le rapport d'activités. C'est Jean-Marc ROCHETTE, secrétaire général de la Fédération de Chasse de l'Isère, qui en est chargé. Je vous laisse le pupitre.

Orateur : M. Jean-Marc ROCHETTE, secrétaire général de la FDCI

Bonjour à toutes et à tous.

Je vais vous présenter le rapport d'activité de l'année écoulée, sous une forme ludique avec un montage diapos. Normalement, il doit vous permettre de rester concentrés jusqu'à la fin de mon intervention. C'est une partie un peu pénible, car toujours trop longue, mais elle est imposée par nos statuts.

Vos élus FDCI assument un rôle essentiel de représentation. À ce titre, nous officions lors de multiples réunions, en interne comme en externe. Voici un aperçu de notre implication.

Les réunions internes à la FDCI, conseil d'administration, bureaux, groupes de travail thématiques – dégâts, grands gibiers, petits gibiers de plaine ou de montagne – cumulent 43% de nos déplacements. Notre présence sur le terrain, dans nos pays cynégétiques, est également forte, avec 23% des déplacements. Le tiers restant concerne les réunions régionales, nationales, ou encore avec nos partenaires. À l'avenir, le temps des chasseurs bénévoles sera également évalué, afin de satisfaire une exigence comptable. Il s'agit aussi de valoriser votre investissement personnel. Nous vous accompagnerons dans cette démarche.

Nous enregistrons à ce jour 15 704 validations. Le national prend désormais largement le pas sur le départemental, depuis la réforme de 2019. En 2021-2022, nous enregistrons une perte de 180 validations, ce qui est bien inférieur aux années précédentes, puisque la perte moyenne était de 350 sur les 10 dernières années. Le nombre de nouveaux chasseurs, qui avait fortement diminué en 2019 et 2020, rebondit cette saison. Enfin, les validations par Internet continuent leur progression.

Pour rappel, la FDCI compte 17 personnels permanents et 3 CDD répartis en 4 services : direction, administratif, environnement et prospective. Durant l'exercice 2020-2021, l'équipe a cumulé près de 29 000 heures de travail, soit une charge de travail identique à la période 2019-2020. Cette année, j'ai fait le choix d'orienter ma présentation sur les missions de service public, c'est-à-dire la tutelle ACCA et les décisions administratives, la formation sécurité décennale, et enfin les projets subventionnés. La part de l'activité fédérale dédiée aux missions de service public est largement majoritaire, à hauteur de 80%. Ce chiffre est identique à celui de l'année précédente. La valorisation du patrimoine cynégétique occupe 41% du temps de nos salariés. Cela concerne la gestion des espèces et de leur habitat. Suivent l'information et la formation des chasseurs, pour 29%, l'accompagnement juridique à hauteur de 13%, le permis de chasser pour 11%, l'indemnisation des dégâts de grand gibier pour 4%, et enfin le plan de chasse pour 2%.

Les décisions administratives de notre présidente ont désormais remplacé un certain nombre d'arrêtés préfectoraux. Ainsi, plus de 900 décisions ont été prises et publiées sur notre site Internet, dans le répertoire des actes officiels de la fédération. 851 de ces décisions concernent l'attribution de plans de chasse et 40 sont des décisions de modification de territoires ACCA/AICA. De nombreuses ACCA ayant été créées en 1971, 2021 correspond à une période quinquennale autorisant l'extension ou la création d'oppositions au droit de chasse : chasse privée, objection de conscience, *et cætera*. Cette période va se prolonger en 2022. Nous pourrions alors vous fournir un état cartographique plus précis l'année prochaine.

Afin de simplifier vos démarches administratives, Doc'Isère a été mis en place en 2021 avec succès. 95% des ACCA AICA du département ont ainsi vu leur statut validé sur Doc'Isère. 16 ACCA volontaires ont testé la première version du règlement intérieur de chasse dématérialisé. Les retours sont satisfaisants, il y a déjà des améliorations.

Pour 2022, nous avons fait le choix de récompenser les 400 ACCA qui avaient utilisé le modèle de la FDCI, en saisissant leur RIC sur Doc'Isère. Nous accompagnerons les autres ACCA dans cette démarche, via les permanences de la FDCI, afin que tous puissent bénéficier des mêmes avantages. Il s'agit de la transmission automatique vers l'espace adhérent des chasseurs membres de l'ACCA, mais aussi vers l'espace adhérent du maire concerné.

Depuis la loi chasse du 5 octobre 2020, les chasseurs ont désormais l'obligation de renouveler leur formation à la sécurité tous les 10 ans, sous peine de ne pouvoir valider leur permis. Face à ce constat, nous avons souhaité mettre

en place un programme de formation dès le second semestre 2021. Votre fédération n'a pas fait le choix de convoquer arbitrairement des chasseurs sur des critères plus ou moins objectifs. Au contraire, nous avons proposé un calendrier pour lequel 624 chasseurs se sont inscrits volontairement. Le profil des chasseurs formés est très intéressant. Il faut d'abord noter qu'ils sont de 5 ans plus âgés que la moyenne départementale, la moitié d'entre eux ayant plus de 39 ans de permis. Nos anciens se sont donc fortement mobilisés. En revanche, ces chasseurs étaient déjà sensibilisés à la sécurité, puisque 66% d'entre eux avaient déjà suivi une formation à la sécurité, contre 39%, à l'échelle départementale. Désormais, l'objectif est de former annuellement 10% de nos effectifs. Pour ce faire, il existe un planning de 56 formations, réparties sur toute l'année 2022, délocalisées sur tout le département et réalisées le samedi, pour la moitié d'entre elles. Ce planning est déjà disponible sur les espaces adhérents des chasseurs. Profitez-en. La prudence est une question d'image et de responsabilité.

Enfin, je vous propose un focus sur les missions subventionnées qui occupent une part importante de nos missions. La FDCI a engagé 645 794 euros de projets subventionnés sur l'exercice 2020-2021, pour lesquels environ 396 249 euros proviennent de divers financeurs. Les subventions sont réparties comme suit :

- 33% proviennent de crédits européens FEDER ;
- 15% de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs chasse ;
- 12% du Conseil départemental de l'Isère, dans le cadre de sa politique Espaces naturels sensibles ;
- 40% de l'OFB vient de l'écocontribution, c'est-à-dire la participation annuelle des chasseurs sur leur validation de permis.

Les projets subventionnés alimentent certains axes de notre projet associatif, à savoir :

- soutenir la chasse iséroise en tant qu'activité à caractères culturel, social, économique et environnemental ;
- promouvoir notre éducation à la nature ;
- conforter la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs dans l'exercice de la chasse, sensibiliser aux risques sanitaires ;
- enfin, favoriser la cohabitation dans le respect des us et coutumes, et des valeurs du monde rural.

79% du montant financier investi est voué à des aménagements de milieux naturels en faveur de la conservation de la faune, 8% à l'éducation à la nature, 8% à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs, et enfin 5% à l'acquisition de connaissances.

Quelques chiffres pour illustrer les réalisations :

- 340 communes bénéficiaires de 2016 à 2021 ;
- 950 hectares de cultures intermédiaires faunistiques, incluant 172 agriculteurs ;
- 13 km de haies implantées ;
- 2 créations de mares et une réfection d'étang ;
- 7 chantiers de réouverture de milieux, dont 5 dans les Chambarans et 2 en montagne, à Saint-Guillaume et Pellafol ;
- Enfin, 490 miradors sont venus compléter les dispositifs de sécurité déjà en place, mobilisant 101 détenteurs.

Environ 50% du temps du personnel est mobilisé pour l'acquisition de nouvelles connaissances sur la faune. Acquérir des données relatives à la faune nous permet de mieux orienter les futures actions d'aménagement, de maintenir durablement la chasse de certaines espèces, notamment face aux tribunaux administratifs, et de faire connaître la qualité des données du monde de la chasse. Ces dernières années, nous avons mis de côté l'éducation à la nature. Nous avons souhaité profiter des aides financières de l'écocontribution pour redynamiser cet axe de notre projet associatif. Pour l'année 2020-2021, nous avons ciblé en priorité le public scolaire. Les résultats sont très encourageants. Nous observons un véritable engouement pour l'éducation à la nature dans notre département. Ainsi, les chasseurs ont pu démontrer leur légitimité en ce domaine. La FDCI souhaite déployer une vraie politique d'éducation à la nature en Isère. Avant cela, il lui faut structurer ses savoirs et connaître vos attentes. Afin d'évaluer votre intérêt et votre implication en ce domaine, une enquête a été réalisée auprès de vous en novembre dernier. La carte qui apparaît à l'écran souligne un très bon taux de retour, ainsi qu'une répartition très homogène sur le département. Cette enquête constitue une première base de travail pour mener plus loin notre réflexion. Vous l'avez compris, l'éducation à la nature est un axe que nous souhaitons développer.

Nous souhaitons continuer à engager des actions vers les scolaires, car ce sont les acteurs de demain. Cependant, il nous faut voir plus loin, en ciblant aussi le grand public. Pour ce faire, nous souhaitons redynamiser notre réseau de relais cynégétiques, autour desquels des actions d'animation peuvent être mises en place. Par exemple, des actions participatives autour de la plantation de haies sont des initiatives à valoriser sur les territoires, en lien avec les municipalités.

Vigifaune a été initialement développée pour recenser des collisions routières avec la faune sauvage. Cette application est désormais beaucoup plus complète. Elle a récemment reçu de nombreuses évolutions. Elle est maintenant dotée d'un module nommé Dommages, qui peut remplacer l'attestation de dégâts des prédateurs et déprédateurs. Le module permet ainsi aux utilisateurs de saisir, pour leur compte ou celui d'un tiers, les dommages

causés par la faune, comme la prédation et la dégradation de biens, notamment. Par ailleurs, un module Zone à enjeux, apparu en 2021, donne accès à de nombreux zonages en Isère, comme les limites des ENS ou les zones d'hivernage du tétras-lyre. Ainsi, le skieur ou le vététiste pourra prévoir ses parcours sans déranger la faune. Il pourra même être alerté sur le terrain, lorsqu'il entrera dans l'une des zones sélectionnées. Vigifaune est une application conçue par notre fédération régionale, avec l'aide du service technique de la fédération de l'Isère. Cette plateforme est ouverte à tous, aussi bien aux chasseurs qu'au grand public, et bientôt à nos partenaires privés, associatifs ou institutionnels. En effet, qu'il s'agisse des entreprises qui gèrent des réseaux routiers ou des municipalités qui veulent en savoir davantage sur la faune locale, les utilités de cette application sont nombreuses. Nous comptons sur vous pour être des sentinelles de l'environnement, en utilisant cette application, mais aussi pour en être les ambassadeurs, en parlant d'elle autour de vous.

Je vous remercie de votre attention.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Nous continuons sur un mode offensif, puisque vous avez bien ciblé vers quel public vous deviez-vous tourner, à savoir le grand public et les scolaires. Merci, Jean-Marc, pour ce rapport d'activités.

Après le rapport, nous passons traditionnellement au rapport financier. Il y a une particularité que j'ai découverte hier lorsque j'ai préparé cette Assemblée Générale. Le rapport financier concerne l'année 2020-2021, du 1er juillet au 30 juin. J'ai bien compris que c'était l'année cynégétique. Cette année, la partie financière sera traitée à l'AG de l'année prochaine. Mais vous allez traiter votre budget prévisionnel 2022-2023. Nous balayons trois années.

Elle est déjà au pupitre. Je vais inviter madame Claire NGO TON SANG, expert-comptable au cabinet Synexia. La parole est à vous, Claire.

Orateur : Mme Claire NGO TON SANG – expert-comptable – cabinet SYNEXIA

Merci. Bonjour à tous.

Je vais essayer d'être ludique, mais je ne vous le garantis pas. Nous allons présenter les comptes. Dans un premier temps, je vous propose une vision générale des charges et des produits de cet exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent. Nous constatons une baisse de résultats de 146 000 euros. Vous préférez une présentation courte, mais nous allons prendre le temps de vous expliquer qu'en rappel, le résultat de 305 720 euros obtenu l'an passé était lié à deux phénomènes : la cession des bons du Trésor, qui vous avait généré une plus-value de plus de 140 000 euros, et un excédent sur les dégâts. Le résultat de cette année est de 159 408 euros.

La répartition des charges reste à peu près identique à l'année dernière. Nous soulignons deux phénomènes. Tout d'abord, notons la baisse de la masse salariale, qui était de 39% l'année dernière et qui est passée à 35%. Cela signifie que la masse salariale est très bien gérée au sein de la fédération. La seconde variation concerne les amortissements, qui sont passés de 5 à 8%. Dorénavant, l'attribution des subventions nous impose d'avoir une quote-part d'investissement, ce qui signifie que nous devons immobiliser une partie de vos dépenses afin d'obtenir ce subventionnement. C'est la raison pour laquelle l'augmentation des immobilisations engendre forcément l'augmentation des amortissements. À propos de la répartition des charges en numéraire, je vous laisse voir les chiffres. Nous allons simplement nous arrêter sur les deux plus grandes variations. Je reviens sur les dotations aux amortissements qui ont augmenté de plus de 92 000 euros cette année. Le résultat exceptionnel correspond à une reprise de provision sur une subvention que nous devons percevoir, et qui n'est finalement pas concrétisée.

La répartition des produits reste quasiment identique, comparée aux autres années. Seule la part des subventions a augmenté. Elle est passée de 10% à 17%. Si cette augmentation a été importante, c'est parce que nous avons 19 000 euros de subventions supplémentaires par rapport à l'année précédente. C'est la conséquence de la mise en place de l'écocontribution. La validation du permis de chasse a baissé de plus de 25 000 euros. La contribution de responsabilisation ayant été suspendue à cause du COVID, la contribution des dégâts a baissé de 68 000 euros.

Enfin, tout en bas, vous pouvez voir le produit exceptionnel qui correspond à la remontée annuelle des quotes-parts de subventions d'investissement des années antérieures. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet, mais si vous souhaitez un cours de comptabilité, je reste à votre disposition.

Abordons la situation financière de la fédération. Le total bilan représente 4 642 744 euros, avec des fonds propres. Ces fonds propres correspondent à la richesse qui est créée depuis l'origine et qui s'élève à 3 382 712 euros. La trésorerie dégagée cette année est de 4 491 000 euros. Nous pouvons dire que la situation financière et la gestion de la fédération permettent de conserver une bonne capacité d'autofinancement. J'espère ne pas vous avoir perdus. Je termine juste sur l'évolution des résultats sur les neuf dernières années.

Je vous remercie pour votre attention.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Merci Claire.

J'étais un peu inquiet, tout à l'heure, après le rapport moral dans lequel étaient annoncées des difficultés financières. Pour l'instant, vous n'en avez pas. D'après ce que j'ai entendu tout à l'heure, il faudra rester très vigilant. Continuons. Après la présentation des comptes, nous avons la certification des comptes. J'invite donc monsieur JOLY, commissaire aux comptes, à nous rejoindre.

Orateur : M. Philippe JOLY – Commissaire aux comptes – Cabinet SODEGE

Bonjour à toutes et à tous.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et votre présidente, sur la base des éléments disponibles, dans un contexte complexe et évolutif de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de l'exercice. J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport. J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport. Notamment, je n'ai pas fourni de service interdit par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les notes faites, les caractéristiques de l'exercice et les événements significatifs postérieurs à la clôture, qui exposent les incidences de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur l'activité de l'association.

Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé selon mon jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment sur le suivi des immobilisations et des subventions d'investissement. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Quant à moi, il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. Ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

En ce qui concerne le rapport spécial, il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée. L'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours de l'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé. Il s'agit pour votre présidente, madame Danielle CHENAVER, d'une perception d'une indemnité mensuelle forfaitaire de 500 euros. Voilà pour le rapport.

Si vous me laissez une petite minute.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Oui, je crois que vous avez quelque chose de particulier à nous dire, parce que c'est un long parcours, un long partenariat.

Orateur : M. Philippe JOLY – Commissaire aux comptes – Cabinet SODEGE

Voilà. Ayant terminé mon mandat, je livre cette année mon dernier rapport, après 18 années passées parmi vous. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai travaillé parmi vous. Bien que n'étant pas chasseur, j'ai apprécié vos valeurs et votre respect vis-à-vis de la faune. Je tiens donc à remercier tous les présidents et présidentes, ainsi que les

membres des conseils d'administration, pour leur écoute et leur accueil. Je remercie votre directeur et toute l'équipe de la fédération, pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Je remercie mes confrères et consœurs experts-comptables pour leur travail. Je souhaite bon travail à mon successeur Bertrand SIEFERT qui ne peut être présent, car il est retenu par une autre assemblée générale aujourd'hui. Je vous laisse entre de bonnes mains, c'est un très bon professionnel, très pédagogue. Bon travail à toi, Bertrand.

Merci à vous tous, pour votre écoute. Merci de m'avoir fait partager votre passion.

Enfin, je vous souhaite bonne chasse à toutes et à tous.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Nous allons quitter cette partie sur les comptes qui ont été présentés et certifiés. Projetons-nous vers l'avenir avec Alain PERRIN, qui va vous présenter le budget prévisionnel 2022-2023.

Orateur : M. Alain PERRIN – Trésorier de la FDCI

Bonjour à tous et à toutes.

Avant de vous parler de budget prévisionnel 2022-2023, je vais vous parler de l'affectation du résultat 2020-2021.

Le résultat de l'exercice, comme l'a indiqué Claire précédemment, est de 159 408 euros. 93 310 euros seront dirigés vers le compte projets. 66 090 euros seront dirigés vers nos réserves.

Je vais vous parler de compte UG et de cotisation responsabilisation dégâts. 18 UG n'ont pas dépassé leur enveloppe de dépenses liées aux dégâts. Ces UG ont vu une partie de la réserve alimenter leur compte UG. Cela représente 100 105 euros. Sur les 18 UG, 11 ont atteint le plafond de leur compte qui, je le rappelle, est limité à 30% de leur enveloppe. En ce qui concerne les cotisations responsabilisation dégâts, qui seront perçues en 2022-2023, 8 UG dépassent leur enveloppe. Le dépassement se monte à 83 477 euros. Après l'application d'une remise de 85%, seuls 12 514 euros resteront à la charge des UG.

Passons au budget prévisionnel 2022-2023. Le budget est présenté à l'équilibre et tient compte de la baisse de nos recettes. Il se monte à 3 234 500 euros.

Concernant les charges, nous notons la hausse du montant des énergies, des salaires, des taxes et de la cotisation à la Fédération régionale. Notons aussi la suppression de la subvention versée aux sylviculteurs et la baisse de la dotation aux amortissements. En pourcentage, les charges de personnels, qui étaient descendues à 35% l'année dernière, remontent à 36%.

En ce qui concerne les produits, le montant des validations annuelles et les subventions d'exploitation sont à la baisse. La part de l'écocontribution est moindre. Notons l'importance du montant des validations qui représentent près de la moitié des produits.

Voici ce qu'il est important de retenir pour 2022-2023. L'excédent de l'exercice 2020-2021 a été dirigé vers le compte projets, ce qui représente 93 310 euros. Il s'ajoute aux 118 000 euros d'excédent de l'exercice 2019-2020. Nous obtenons un total de 211 310 euros sur le compte projets.

À propos de la ligne dégâts 2022-2023, le total des enveloppes des 26 UG s'établira à 570 000 euros, en raison de la baisse de la quote-part des salaires affectés aux dégâts.

Nous ne notons pas d'augmentation des adhésions individuelles, mais j'y reviendrai à la fin, pas d'augmentation des contributions territoriales ni des taxes aux plans de chasse.

Ces éléments nous ont été transmis il y a une semaine. Entre-temps, le congrès de la Fédération nationale des Chasseurs s'est tenu. Il a décidé d'une augmentation du montant de la validation nationale. Le pourcentage décidé correspond pour vous à un paiement supplémentaire de 2,21 euros. C'est donc une augmentation limitée.

En ce qui concerne les autres augmentations, ou non-augmentations, il n'y a pas de changement.

Merci de votre attention.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Nous poursuivons. Merci Alain.

Nous allons procéder aux modalités de vote, puisqu'il faut voter tous ces rapports. Nous abordons bien les modalités de vote des différents rapports qui ont été présentés. Ensuite, nous aborderons les modalités de vote relatives à la liste des administrateurs.

C'est Alain qui se dirige vers le pupitre et qui présente les modalités de vote. En fait, l'Assemblée Générale ne se termine pas aujourd'hui. Il vous reste du travail pour toute la semaine.

Orateur : M. Alain SIAUD – Vice-président de la FDCI

Bonjour à toutes et à tous.

Bien entendu, une Assemblée Générale n'en serait pas une si elle ne comportait pas un vote. Je vais vous présenter les modalités de vote. Cette année encore, les votes de l'AG 2022 se feront en ligne, via votre espace Adhérents. Je pense que ce système sera pérennisé, même si nous n'avons pas encore pris de décision. Cela facilite beaucoup de choses et cela permet à tous ceux qui ne peuvent pas venir à l'AG de voter. Le scrutin est accessible dès aujourd'hui, jusqu'au 30 mars à 18h. Pour une meilleure prise de décision, les documents sont en consultation sur cette même interface depuis quelque temps. D'avance, merci pour votre participation. Nous souhaitons tous que vous soyez nombreux à vous exprimer. Votez ce que vous voulez, bien entendu. Le vote prouve votre attachement à la vie de votre fédération, ce qui est important pour ceux qui la font vivre.

Les modalités sont les suivantes. Cinq questions sont soumises au vote cette année, notamment l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration de la fédération. Danielle reviendra sur ce point, un peu plus tard, n'est-ce pas ? Elle vous apportera des précisions. Vous retrouverez le procès-verbal de cette Assemblée Générale, les budgets et la nomination du nouveau commissaire aux comptes en remplacement de monsieur JOLY. Il vous a dit au revoir. Nous avons également apprécié travailler avec lui.

Après dépouillement électronique, les résultats vous seront communiqués par mail, ainsi que dans le prochain Info Chasse'Mag. Voilà, j'ai été court, afin que vous me suiviez jusqu'au bout, comme disait Jean-Marc.

Merci.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Merci Alain. Voici ce que j'ai retenu de votre intervention : plus il y a de votants, plus il y a de légitimité. Votre participation est importante.

Comme annoncé par Alain, c'est le moment de renouveler vos administrateurs. D'après ce que j'ai lu de vos statuts, cette élection par liste est une nouveauté. Cela a été décidé nationalement. Vous ne l'avez pas choisi. Cette année, il fallait présenter une liste de candidats. Vous comptez douze pays, vous avez donc une liste de douze candidats. Je vais donner la parole à Danielle qui conduit cette liste et qui va vous présenter son projet.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Normalement, je dois vous présenter mon programme. Puisque je ne fais jamais ce que l'on me demande, je ne vais pas vous le présenter, parce que vous le connaissez. Vous l'avez déjà consulté sur les réseaux sociaux, ainsi qu'au cours des réunions préparatoires. De plus, je pense que le plus important, ce sont les hommes qui sont derrière les programmes.

Mes compagnons colistiers ignorent ce que je vais faire, ils commencent à trembler. En fait, je vais les présenter un par un. Je ne fais pas détailler leur CV, car ce serait trop long, je risquerais d'oublier des détails. Ce ne serait pas le plus important. Je préfère vous dire un mot, une phrase ou deux, sur chaque personne. Je voudrais dire ce qu'elle représente pour moi, dans cette aventure qu'est la gestion d'une fédération de chasse. On peut dire que c'est une aventure.

Je vais commencer par Alain SIAUD, l'actuel vice-président. Alain est le politique du groupe. Beaucoup de maires se trouvaient sur scène tout à l'heure. Alain est lui aussi un maire, donc il connaît ce domaine. Je tiens à dire que c'est lui qui aurait dû être président de la Fédération de Chasse. Mais lorsque nous avons dû remplacer monsieur DUFRESNE en cours de mandat, des circonstances personnelles ont empêché Alain de se présenter. D'un commun accord, il m'a laissé sa place, en grand seigneur. Je crois qu'il n'a jamais ressenti aucune frustration, aucune animosité. Je peux dire qu'en termes de représentation politique sur le département, il me remplace souvent et avantageusement. Merci Alain.

Jean-François JOSÉ, c'est mon frère. En tant que fille de paysan, je ne pouvais que m'accorder avec ce fils de mineur. Il est mon frère à travers une vision commune de la terre et de la réalité du terrain. Je peux vous dire que nos esprits s'échauffent parfois, mais je suis sûre qu'il me dira toujours la vérité. Il veillera toujours à ce que je reste dans le droit chemin, n'est-ce pas Jean-François ? Merci Jean-François. Il est le monsieur Dégâts de la fédération.

Alain PERRIN est notre financier. J'ai envie de porter la main sur son épaule, car je sais qu'il sera toujours là pour me soutenir si je trébuche, ou si je vacille. Parfois, je lis dans son regard : « *je te soutiens Danielle, vas-y, je te soutiens* ». Sa présence au sein du groupe est vraiment précieuse. Merci Alain.

Il faut que je fasse attention à ce que je vais dire. Jean-Marc ROCHETTE, pour moi, ce n'est pas compliqué, c'est la science. Il connaît tout, en particulier le petit gibier de montagne, le petit gibier de plaine et l'environnement. Il est notre monsieur Nature. De plus, il est très pragmatique. Lorsque je me sens dans le brouillard et que j'ai besoin d'un conseil avisé, c'est à Jean-Marc que je téléphone. Merci Jean-Marc.

Je vois quelqu'un qui a peur, c'est Daniel REPELLIN. Il ne sait vraiment pas ce que je vais dire. Daniel, regardez-le, c'est la générosité. Il donne généreusement son temps. Il est généreux avec sa passion. Il est généreux en lui-même, pour tout. Il répond toujours au téléphone, il est toujours présent. Daniel est installé sur le Vercors. Inutile de vous expliquer que le Vercors est un territoire emblématique en Isère. Les chasseurs du Vercors sont hauts en couleur, comme je les aime. Ce sont des chasseurs libres dans leur tête. C'est beau et c'est parfois compliqué. Daniel, qui est artisan, sait construire des passerelles entre le monde du Vercors et le monde de la fédération. Il peut nous expliquer, ou parfois décoder, ce qui se passe. Je remercie Daniel, monsieur Loup et monsieur Forêt.

Vous pouvez également regarder Sylvain VIZZUTTI. Il porte le visage de la chasse de demain. C'est une vision moderne de la chasse. Il est à la fois proche du terrain et doté d'une vision sur le numérique. Il est présent sur les réseaux sociaux et actif en informatique. Il sait décortiquer un tableau Excel. Lorsque des formules sont erronées, il fait remarquer l'erreur, n'est-ce pas Sylvain ? Il est capable de regarder un règlement, puis déterminer si quelques points ne sont pas satisfaisants ou ne correspondent pas à ce qui avait été décidé. Nous avons besoin de cette vision un peu intellectuelle de notre gestion. Merci Sylvain.

Alain BÉNÉZET est le trublion du groupe, vous avez compris pourquoi. Il est le seul à s'être présenté en retard sur l'estrade. Alain est capable de parler de choses graves sans nous attrister, parce qu'il a l'accent du Midi. Il pose parfois des questions décalées. S'il pose une question qui a aucun rapport avec le sujet traité, cela nous permet de remettre en cause notre manière de présenter les choses. Il joue complètement son rôle. Il est le plus ancien administrateur du groupe, n'est-ce pas Alain ? Il est le monsieur Armes et le monsieur Gibier d'eau de la fédération. Merci Alain.

Voici Antoine GRAIN. Tout à l'heure, j'ai dit que Jean-François était mon frère. Antoine est mon petit frère. Avec lui aussi, j'ai parfois de vives discussions. Il est mon frère, par sa vision de la chasse de demain. Pendant longtemps, il a été le monsieur Sanglier de notre département. Il a réalisé son travail, mais je ne le vois plus vraiment à sa place sur cette mission. Désormais, il se trouve bien dans l'arène des politiques, dans l'arène du virtuel. Il défend toutes nos applications. Il faut souligner qu'il est vice-président du CEN, le Conservatoire des espaces naturels. Un chasseur qui est vice-président du Conservatoire des espaces naturels, c'est quelqu'un qui a tout compris à la politique départementale. Je te remercie Antoine.

Jérôme BÉGOT est un paradoxe, selon moi. Il est un commercial toujours en déplacement, toujours parti dans ce monde en mouvement. Il n'est pas toujours sur le terrain, mais il se retrouve dans ce monde de la chasse. Il parvient à nous expliquer certaines choses avec des mots très simples. Jérôme va à l'essentiel, sans fioriture dans son discours. Lorsqu'il prononce une phrase, il vaut mieux la capter, car c'est la bonne phrase qu'il faut entendre. Nous avons besoin de personnes comme lui dans un groupe, des personnes qui vont à l'essentiel et qui connaissent leur sujet. Il connaît beaucoup de choses, il est monsieur Grand gibier, monsieur Forêt, la forêt de Belledonne. Merci Jérôme.

Rémi CAROLLO est une perle. Comme vous le savez, les perles sont invisibles à l'intérieur des huîtres lorsque la coquille est fermée. Pour Rémi, il faut soulever la coquille. Lorsqu'on le fait, on constate à quel point Rémi brille. Il est le personnage le plus discret du groupe, il ne s'exprime pratiquement jamais. Il vaut mieux vous taire lorsqu'il s'exprime, car il ne dit pas de bêtises. En revanche, il est un bâtisseur. Il possède une compétence extraordinaire dans le monde de la forêt. Nous allons lui confier la rénovation de la Maison de la Chasse. Nous pouvons le faire avec les yeux fermés. Je sais qu'il fera du bon travail. Merci Rémi.

Christophe FOURNIER est le petit dernier, c'est la raison pour laquelle je le présente à la fin. Il est celui que je connais le moins, car il n'a pas eu de chance. Il a remplacé monsieur MERAUD au moment du confinement. Nous ne nous sommes presque pas rencontrés. Je sais déjà qu'il possède une faculté d'analyse et de synthèse qui est particulièrement développée. Par son discours apaisant, il calme souvent les passions qui naissent de nos différences, de nos richesses. J'aimerais que tu nous dises pourquoi tu veux partager cette aventure avec nous, puisque tu es le dernier arrivé.

Orateur : M. Christophe FOURNIER

Je dirai tout d'abord que j'ai été très bien accueilli par tous mes camarades du Conseil d'administration. Je les en remercie. J'adresse un clin d'œil à Michel qui m'a coopté. Merci. Je suis membre d'un bureau d'ACCA depuis l'âge de 18 ans, je crois. Je suis donc impliqué dans mon ACCA, je suis impliqué au niveau des UG. J'ai une passion pour la chasse. Je suis fier d'être chasseur, je l'affirme dans mon milieu professionnel, tout le monde sait que je suis chasseur, il n'y a aucun problème. Je suis fier d'être chasseur, je communique sur ce point. Je suis fier de participer à ce projet, car l'évolution que nous vous proposons me convient parfaitement. Je suis pour une chasse ouverte sur l'extérieur, sur le partage, sur toutes les valeurs humaines qui me plaisent. Voilà pourquoi je m'implique dans cette équipe.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

J'étais dans la confiance, mais c'était tout de même une séquence émotion. Madame la Présidente, qui conduit cette liste, avait bien préparé les choses. Je ne sais pas si tous les présidents qui conduisent des listes connaissent aussi bien leurs colistiers. Il manque cependant quelqu'un, dans cette équipe de douze. C'est toi. Pourquoi es-tu ici ?

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

C'est une colle. Pourquoi suis-je ici ? À vrai dire, je n'ai encore pas compris comment j'en suis arrivée là. Je n'étais vraiment pas destinée à être chasseur. Ce qui m'intéressait, c'était plutôt le théâtre, la musique ou encore les livres. J'aime aussi les boules, en effet. J'aime bien la nature et j'ai failli ne pas prendre le bon chemin. En fait, j'ai failli prendre la couleur verte, plutôt que la couleur orange. Vous remarquez d'ailleurs que je porte de l'orange aujourd'hui.

Comment est-ce arrivé ? J'ai été touchée par le monde de la chasse à l'âge de 17 ans, grâce à un homme qui est toujours mon mari. Il m'a fait rencontrer ce monde-là, avec sa famille. J'ai été éberluée par les valeurs qui étaient transportées par ce monde. Je ne vais pas vous les redire, il s'agit de la convivialité, l'humanité, la solidarité, la fraternité. Grâce à ma mission, ici à la fédération et dans le monde de la chasse, je pourrai peut-être faire ma part, comme je le disais tout à l'heure, pour construire un monde nouveau. Voilà, merci.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

J'ai une petite idée de ce que donneront les votes. Si certains hésitaient ou souhaitaient s'abstenir, il me semble que le choix est désormais simple. Vous serez sacrément bien représentés. Je pense que vous pouvez les applaudir très fort.

Voici un moment particulier, avant de terminer cette séquence avec les administrateurs sur scène. Nous allons mettre une ACCA à l'honneur. Cette année, la fédération de l'Isère a décidé de créer une tradition, en mettant une ACCA à l'honneur. C'est Sylvain VIZZUTTI qui va remettre ce trophée. Je vais appeler monsieur Patrick-Laurent CALPENA, président de l'ACCA de Seyssinet-Pariset.

Orateur : M. Sylvain VIZZUTTI

Cette année, la fédération a souhaité mettre une ACCA à l'honneur. Ils partent de loin. Après avoir repris leur ACCA dans des conditions chaotiques, ils ont réussi à se remettre en selle. Puis un nouveau choc est advenu, cette fois-ci avec leur commune. Le jeu de la cohabitation s'est enclenché. L'Histoire a lancé les dés, les terrains pouvaient être retirés de leur ACCA. Seyssinet-Pariset se situe à côté de Grenoble, c'est une zone à partager. Les chasseurs ont su raccrocher les wagons, promouvoir nos valeurs, expliquer qu'il fallait cohabiter, plutôt que partager, et dialoguer ensemble. Ils sont parvenus à porter tout cela et à tisser des liens. Ils ont fait en sorte que la chasse ne soit pas vue comme le vilain petit canard, mais comme un élément essentiel pour une commune. Ils ont réussi à partager un terrain. Ils se sont adaptés et ils ont utilisé tous les outils dont ils disposaient. Ils ont promu Protect Hunt, la sécurité, les miradors et la cohabitation. Ils ont porté tout ceci à bout de bras, c'est pourquoi la fédération a souhaité les mettre à l'honneur.

Je vous en remercie.

Orateur : M. Sylvain VIZZUTTI

Voici le trophée qu'ils pourront fièrement afficher.

Orateur : M. Patrick-Laurent CALPENA – Président de l'ACCA de SEYSSINET-PARISSET

Merci, je ne suis pas un très bon orateur, mais j'ai préparé un petit laïus pour ce moment. Seyssinet-Pariset obtient un petit diplôme d'honneur, un petit tableau assez sympathique. C'est une première pour nous.

Nous allons expliquer la situation à cette assemblée, rappeler ce qu'il s'est passé. Seyssinet-Pariset est un territoire qui est, géographiquement et historiquement, l'une des portes d'entrée du Vercors. Nous avons une route départementale, un GR, une voie verte pour les VTT, ainsi que le bois des Vouillants qui est l'un des poumons verts de l'agglomération grenobloise. Nous avons un habitat disséminé, un patchwork de parcelles aux différents statuts. C'est le rêve de tout chasseur organisé.

La mise sous tutelle de l'ACCA a fait couler de l'encre en 2019. Les anti-chasse s'en sont donné à cœur joie. Ils ont omis de préciser qu'il s'agissait d'une démarche venant des chasseurs eux-mêmes. C'est nous qui avons fait appel à notre organisme de tutelle pour débloquer une situation inextricable, voulue et organisée par une faction de chasseurs extérieurs. Nous faisons face à une prédation de l'ACCA, et à des comportements antédiluviens, à une certaine forme d'autisme et à de l'arrogance. Un choix nous était imposé, entre partir et collaborer avec les délinquants cynégétiques. Certains d'entre-nous avons été taquins et désobéissants. Nous nous sommes rebellés.

Le nouveau bureau, qui a été constitué, a travaillé à la signature de conventions de chasse avec les propriétaires privés. Nous avons créé des zones de chasse cohérentes et légales. Nous avons cartographié, géolocalisé, matérialisé et sécurisé les postes. Nous remercions grandement Michael JULLIAN pour ce travail. Nous avons demandé une subvention au département pour financer l'achat de panneaux, afin de marquer correctement les différentes limites du territoire. Nous remercions Guillaume LISSY, au département de l'Isère, pour ce financement. Nous avons fait entrer un élu de la mairie au bureau de l'ACCA. Bien sûr, il ne s'agit pas de l'écologiste du groupe, car cela rendrait les conseils d'administration difficiles. Nous avons commissionné deux gardes-chasse. Parmi les points importants que nous avons développés :

- une grande réflexion sur l'organisation de la chasse et du règlement intérieur de chasse ;
- la création d'une zone de non-chasse absolue, sur les aires de pique-nique du désert Jean-Jacques Rousseau et du pré Faure ;
- la fin des battues dans la zone des Vouillants à 13h le week-end ;
- l'organisation discrète, mais bien visible, de mini-battues pour le sanglier uniquement, dans les zones très fréquentées. Cela comprend un important travail de repérage, l'utilisation de talkie-walkies et de races de chiens adaptées. Il s'agit de 15 à 20 battues par an, pour environ 20h30 cumulées de chasse, chaque battue durant 1h20 en moyenne. Protect Hunt a permis de recueillir toutes les données et statistiques ;
- l'interdiction du tirage duel de chamois et de chevreuil dans les zones particulièrement fréquentées ;
- nous avons incité les bécassiers à rester discrets ;
- sur la partie du territoire de la Tour-sans-Venin, nous avons organisé la chasse de façon classique, généralement en poussée silencieuse ;
- un point important : nous avons favorisé l'entraînement au tir et au réglage des carabines. Je suis membre du club de tir CTG. La réglementation des stands de tir est complexe. J'ai essuyé plusieurs refus pour l'organisation d'une session de tir au CTG. Cependant, nous remercions la fédération qui organise, au cours d'un dimanche de chasse, une session de réglages des carabines. C'est très utile. Nous avons eu recours au système D en fabriquant une tyrolienne avec un sanglier courant, sur un terrain privé. Nous avons utilisé une carabine munie d'un silencieux avec des cartouches subsoniques. Cela nous a permis d'agir dans la légalité. Nous avons demandé aux chasseurs de réaliser des tirs absolument sécurisés et bien placés. L'essai a été concluant. L'année dernière, nous affichions un ratio de 2,7 coups tirés par bête tuée, contre 1,8 cette saison.

Je remercie beaucoup nos chasseurs de Seyssinet-Pariset qui ont compris tout l'intérêt et tous les enjeux de cette politique cynégétique. Ils ont compris la communication, expliqué la chasse et utilisé Protect Hunt. Nous sommes réellement sortis des bois. Nous avons participé au Forum des Sports, qui nous a fourni l'occasion de distribuer des prospectus Land Share fournis par la fédération, et d'inviter les personnes à participer à un dimanche de chasse. De plus, nous avons créé une adresse mail et une page Facebook qui ont permis de simplifier les contacts. Ainsi, les associations sportives nous ont signalé des manifestations et les ont cartographiées. Cela nous a permis d'envoyer des consignes aux chasseurs par SMS, pour éviter provisoirement la zone concernée.

Francis Bacon disait que « *l'honneur s'acquiert par accomplissement de nos devoirs et nos réussites, et non par la fonction* ». Si l'ACCA de Seyssinet-Pariset a pu renaître de ses cendres, tel un phénix, c'est grâce au professionnalisme et au sens du devoir de plusieurs personnes : madame BOULARAND de la DTT et monsieur Patrice SIBUT de la FDCI, une personne-ressource par excellence, dotée d'une patience immense. Alors que j'étais profane, il m'a expliqué toutes les finesses et subtilités de la gestion d'une ACCA. Encore merci pour tous vos soutiens financiers et juridiques envers l'ACCA. Je remercie toute l'équipe de la FDCI qui est toujours serviable et bienveillante. Nos votes vous sont évidemment acquis.

En revanche, les contacts ont été bien différents avec la Métropole en tant que propriétaire terrienne. Nous connaissons des collisions avec du gibier sur la départementale. Nous voyons quelques dégâts sur la prairie. Le chien d'un particulier a été éventré par un sanglier. Par conséquent, il serait utile de procéder à du décanonnement, sur leur parcelle de la Tour-sans-Venin. Avec la construction du camp des gens du voyage, c'est devenu une zone hors ACCA. J'ai envoyé de classiques mails et courriers. Je soupçonne les écologistes d'avoir envoyé directement les courriers recommandés au compostage et d'avoir inventé un broyeur virtuel pour les mails. Comme je ne me laisse pas facilement abattre, j'ai ressorti ma vieille cibi, comme les personnages de blockbusters apocalyptiques. J'ai essayé : « *Ici ACCA Métropole, Roméo Delta Victor possible ?* ». Aucune réponse. J'ai pensé qu'ils avaient installé un guetteur sur la tour Perret, alors j'ai tenté d'envoyer des signaux de fumée depuis la Tour-sans-Venin. J'ai procédé en morse : petit nuage, gros nuage, comme Yakari le petit indien. Comme lui, je chassais à l'arc. À l'apparition des rayons de soleil sur la chaîne Belledonne, j'ai pensé que mes interlocuteurs appréciaient l'énergie solaire. J'ai donc pensé aux signaux lumineux. Nous les apprenons lorsque nous passons notre permis bateau, pour les situations désespérées. J'ai sorti un CD qui faisait office de miroir. C'est alors que mon téléphone portable a vibré. Un SMS me demandait : « *arrête tes bêtises, tu éblouis les pilotes d'hélicoptère* ». Le message venait du PGHM. Les gendarmes sont efficaces. S'ils pouvaient parfois être détachés à la Métropole, pour quelques heures supplémentaires ! Non,

je plaisante. La Métropole réalise des efforts d'ouverture. L'année dernière, nous étions invités à la réunion présidée par monsieur MONGABURU. Il s'agissait du Comité du site du parc des Vouillants. Ce parc, je préfère qu'il reste le bois des Vouillants. L'échange était intéressant. Nous avons appris que les écologistes considéraient que la sécurité était devenue insuffisante. Le sentiment d'insécurité serait désormais un frein à la fréquentation du parc. En considérant sa très forte fréquentation aux beaux jours, lorsque les Seyssinettois sont ailleurs, il semble que nos 22h30 de battue sur 6 mois, en automne et en hiver, ne freinent pas les visiteurs. Il s'agit bien d'arguments idéologiques propres à nous mettre de bonne humeur. Nous attendons toujours notre convocation pour 2022. Ce sera l'occasion d'expliquer que la chasse périurbaine apaisée et sécurisée existe bel et bien à Seyssinet-Pariset. Alors que nous vivons dans une société ouverte, il serait dommage que ces élus fassent de l'entrisme. À travers cette expérience, nous réalisons que nous devons défendre bien plus qu'un loisir. Il s'agit d'un mode de vie, de pensée, de philosophie ancestrale, qui est attaqué et remis en question par une partie de la population dite progressiste. Dans ce combat, l'organisation de la chasse en fédération prend tout son sens. Nous disposons d'un avantage stratégique et d'une force indéniable. Il faut les entretenir.

À tous les membres de la fédération, pour votre travail, *ab imo pectore*, merci.

Orateur : M. Michel GUETAT – Présentateur

Nous disons : offensifs. Nous avons là un véritable exemple du genre. Si la fédération a besoin d'outils pour sa communication, je crois que vous disposez là d'un excellent relai. En matière de terrain, nous ne pouvions pas rêver d'un exemple aussi réel.

Nous allons fermer cette partie statutaire. Il était important d'incorporer cette mise à l'honneur au sein de la partie statutaire. Nous allons passer à la partie festive, avec la cérémonie des trophées des photos et des vidéos de la chasse.